

Evolution de l'âge du décès au cours la période 1668-1892

(sur la base des registres d'état civil de la commune de Saint Germain d'Esteuil)

1 - Tableau

Périodes	Répartition (en %) par tranches de l'âge au décès											Age moyen	Nb total de décès
	N.B. Dans chaque tranche, l'âge correspondant à la limite supérieure n'est pas compris (il est pris en compte dans la tranche suivante)												
	avant 1 an	de 1 à 10	de 10 à 20	de 20 à 30	de 30 à 40	de 40 à 50	de 50 à 60	de 60 à 70	de 70 à 80	de 80 à 90	après 90		
1668 - 1678	33	26	6	3	3	5	8	9	3	2	1	20,5	337
1678 - 1694	33	28	4	5	7	3	6	7	3	2	1	19,0	538
1695 - 1710	34	30	3	5	5	4	4	7	4	3	0	18,1	567
1710 - 1722	31	23	6	7	7	7	5	7	6	1	0	21,9	316
1722 - 1733	25	38	3	4	3	4	7	8	5	3	0	20,2	265
1733 - 1743	31	26	4	2	3	4	5	11	8	5	0	25,0	252
1743 - 1753	36	38	6	2	2	4	2	4	4	3	0	13,1	332
1753 - 1761	39	26	4	2	5	3	4	8	6	2	0	18,8	268
1761 - 1774	25	31	6	2	6	5	5	7	8	3	0	22,2	281
1774 - 1782	30	24	3	2	4	4	11	10	6	5	1	26,2	219
1782 - 1792	14	30	5	2	4	4	8	13	10	6	1	31,2	292
1793 - 1802	15	20	4	2	7	6	9	15	12	7	1	36,7	301
1803 - 1812	12	22	4	2	3	8	10	10	14	6	0	36,0	315
1813 - 1822	14	16	3	2	4	7	12	20	12	7	2	41,8	248
1823 - 1832	14	12	5	2	7	6	9	9	23	9	1	43,8	260
1833 - 1842	15	15	4	2	4	5	7	12	18	13	1	42,1	320
1843 -1852	9	12	4	2	6	7	10	14	18	12	2	47,4	226
1853 -1862	10	8	5	2	5	5	8	12	26	11	3	50,1	226
1863-1872	12	6	2	3	4	5	12	14	27	13	2	53,5	227
1873-1882	10	4	5	7	3	9	8	18	24	9	3	53,1	215
1882-1892	1	2	4	3	4	3	8	19	34	20	2	66,7	177

2 - Note de commentaires

Transcription des registres d'état civil de la commune de Saint Germain d'Esteuil

Note de commentaires concernant le tableau « Evolution de l'âge du décès »

Le tableau ci-dessus est, par lui-même, tout à fait explicite.

On y voit, notamment, **l'importance considérable de la mortalité infantile aux XVIIe et XVIIIe siècles, jusque vers 1782 : environ 60% de la population meurt avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans !** Et cette mortalité ne baisse d'une façon significative qu'à partir de cette dernière date.

Corrélativement, pour les adultes, l'âge de décès de fréquence maximale passe, mais un peu plus tard (vers 1823-1832), de la tranche 60-70 à la tranche 70-80, tandis que l'âge moyen ne cesse d'augmenter à partir de 1840, pour atteindre 66 ans vers 1890.

Cette évolution résulte, vraisemblablement, d'une amélioration des conditions de vie :

Sous Louis XIV, le sort des paysans était effroyable ; que l'on se souvienne de ce que La Bruyère écrivait, à leur propos, dans « Les Caractères » (à la fin du chapitre XI) : *« ... ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ... »*.

Sous le règne de Louis XV, en revanche, une mise en ordre générale s'amorça (notamment avec les « Intendants ») ; elle se traduit par un essor économique qui commença à porter ses fruits au cours des dernières décennies. Puis, vint, avec le XIXe siècle, les débuts de l'ère industrielle...

Il est à remarquer que les soubresauts, voire les bouleversements politiques (la période révolutionnaire, puis l'Empire, la Restauration, etc ...) ne semblent pas avoir troublé cette évolution qui a continué avec une régularité remarquable.

A ces considérations générales, nous ajouterons, simplement quelques remarques de détail :

1 – Si tous les décès figurant sur les registres ont été pris en compte dans les tableaux de transcription, les calculs effectués n'ont porté, bien évidemment, que sur ceux où l'âge était clairement indiqué, la différence pouvant être assez importante pour certains registres des XVIIe et XVIIIe siècles.

2 – Les pourcentages indiqués pour chaque tranche ont été arrondis à l'entier le plus voisin, ce qui entraîne, pour chaque ligne une somme qui peut s'écarter légèrement du total théorique de 100.

Artiguillon, novembre 2011 - J.-L. Lacroix